



Compatibilité climatique Previva

Caractérisation

previva, le fonds de prévoyance des professionnels des institutions pour les personnes en situation d'handicap et en réinsertion, a un volume d'investissement total d'environ CHF 1 milliard et peut être estimé comme faisant partie des Top 80 à 100 des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

Les informations disponibles sur le site Internet et le règlement de placement ne font pas référence à une politique de durabilité ou à l'inclusion de critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans le processus d'investissement. Pourtant, selon le Rapport de gestion 2019, previva a l'intention d'aborder la question de la durabilité dans la gestion de fortune et de l'application de critères ESG en automne 2020. Dans une publication datant de début 2021, previva informe sur une analyse ESG qu'elle a réalisée. Elle affirme de vouloir formaliser une charte ESG et améliorer l'empreinte carbone.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- previva n'a pas encore publié si et comment elle entend intervenir de manière exhaustive et durable dans les décisions prises dans le cadre du processus de placement proprement dit.
- Déjà mi-2019, le Conseil fédéral a créé un groupe de travail „Finance durable“. Il se réfère aux obligations internationales de la Suisse dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et des objectifs de développement durable de l'ONU (Agenda 2030). Les efforts visent à conclure des accords sectoriels, qui devraient notamment accroître la transparence quant à l'orientation durable des acteurs et comment ils se positionnent en conséquence.
- En conséquence, previva devrait réfléchir à la manière dont elle présentera à l'avenir de manière transparente au public l'impact social global de leur politique de placement, et notamment si et comment elle tient compte des risques ESG et climatiques, ou pourquoi pas.
- De même, dans un premier temps, elle devrait élaborer et communiquer les principes d'une politique de durabilité/ESG visant à intervenir de manière exhaustive et durable dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement proprement dit.
- Elle devrait décider des mesures concrètes qu'elle veut demander aux gestionnaires de la fortune afin qu'ils appliquent un filtre ESG exhaustif lors de la sélection des entreprises dans le processus d'investissement et/ou procèdent à un rééquilibrage substantiel basé sur les critères ESG.
- Lors de la sélection des fonds, il faudrait avoir à disposition ou obtenir, sur toutes les entreprises investies, des données complètes de rating ESG et d'intensité de CO2 afin de pouvoir faire usage de produits présentant la meilleure durabilité et un profil risque/rendement optimal.

Situation décembre 2020 :

Sur demande de l'Alliance climatique, son gestionnaire de fortune, le Centre patronal, informe que previva effectue la gestion des placements principalement par le biais de fonds et de manière majoritairement passive. Quant à l'investissement durable, le gestionnaire indique qu'une charte ESG sera établie en 2021, et que, dans un premier temps, un screening ESG a été réalisé par la fondation Ethos. Selon une fiche d'information pour les destinataires de fin 2020 mise à disposition à l'Alliance climatique, previva ira mettre l'accent sur les exclusions et des mauvais ratings par Ethos, ainsi que sur l'amélioration de l'empreinte carbone. Le gestionnaire précise que des adaptations dans la gestion de fortune seront étudiées en 2021.

Situation mai 2021 :

Selon une communication du service de gestion de fortune de previva auprès du Centre Patronal à l'Alliance climatique, l'analyse susmentionnée a été réalisée par Ethos. De plus, la publication d'une charte ESG est prévue vers la fin 2021.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

previva ne dispose pas d'une stratégie publique pour aborder la question du changement climatique qui a un impact sur sa politique d'investissement.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'ASIP, l'association suisse des institutions de prévoyance, recommande dans ses directives de placement (juillet 2018, traduction de l'allemand) : „Les risques ESG et les risques climatiques ... font partie des risques économiques et doivent être analysés en conséquence dans le cadre de la définition de la stratégie d'investissement“.
- Son obligation fiduciaire envers ses assurés impose à previva de définir les mesures qu'elle entend prendre pour contrer ces risques et de les communiquer au public.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Previva n'a pas encore pris de mesures pour décarboniser le portefeuille.

Adhésion à des associations de développement durable

previva est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

previva manque d'une politique publique en matière de dialogue (engagement) avec les entreprises investies à l'étranger dans le domaine ESG.

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Situation décembre 2020 :

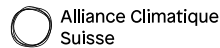
Selon la communication susmentionnée à l'Alliance climatique, previva a participé au test de compatibilité climatique de l'OFFEV 2020 fondé sur le modèle PACTA. Elle a ainsi obtenu des informations sur les émissions de CO2 de ses immeubles.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

previva n'a pas annoncé d'intention de préparer un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Par conséquent, il manque encore une stratégie de décarbonisation du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie des entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle commercial durable axé sur les énergies renouvelables.



Conclusion:

Une stratégie climatique visant à décarboniser le portefeuille et à abandonner les entreprises fossiles qui n'ont pas opté pour un modèle économique durable basé sur les énergies renouvelables fait toujours défaut. En conséquence, previva est encore loin d'être respectueuse du climat.

Tendance 2018-2021:

Évaluation: stagnante

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Compte tenu du poids de previva et des progrès réalisés par ses homologues, elle devrait aborder la question de la durabilité et de la gestion des risques financiers liés au climat – entendues comme l'intégration holistique de notations ESG et des données empreinte carbone dans le processus de sélection des titres.
- Des travaux préparatoires devraient concevoir un engagement ESG et climatique efficace avec les entreprises concernées ainsi qu'une restructuration du portefeuille dans le même sens.
- En particulier, previva devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.